

PAROLES D'EXPERTS

Des sources « plurielles et inépuisables »

Le Luxembourg s'est fixé des objectifs climatiques ambitieux pour les années à venir. Réduire son impact carbone de 55 % d'ici 2030, atteindre la neutralité en 2050, passer d'une production et d'une consommation locale d'énergie renouvelable de 15,6 à 25 % pour 2030 n'en sont que quelques-uns. Pour les atteindre, une des pistes est de miser sur une combinaison d'énergies vertes issues du soleil, sur lequel le gouvernement met le focus, mais aussi du vent, de la terre, de l'eau et du bois. Propos recueillis par Mélanie Trelat



PAUL ZENS,
PRÉSIDENT D'EUROSOLAR LÉTZEBUERG ASBL

« L'avenir est à un mix de sources renouvelables, locales, utilisées de manière complémentaire. Je suis confiant que nous réussirons à transformer suffisamment d'énergie à partir de ces sources pour couvrir nos besoins. Nous devons, en parallèle, revoir notre consommation à la baisse et électrifier nos systèmes de fonctionnement. Il faut trouver des alternatives au silicium pour les batteries et organiser le stockage de grandes quantités d'hydrogène vert. La distribution, qui fonctionne comme une douche, se fera bientôt dans les deux sens avec la décentralisation de la production. Les moyens techniques existent, il faut mettre en place les réseaux. Pour économiser l'énergie, la

construction mise sur l'isolation et développe des solutions pour remplacer le béton et recycler, voire réemployer, les matériaux, passant à une logique circulaire. 60 à 70% des bâtiments non résidentiels actuellement construits ne sont pas « photovoltaïque compatibles ». C'est une hérésie, car un maître d'ouvrage construit pour ses propres besoins, mais il le fait toujours dans un contexte sociétal, ce qui lui donne une responsabilité supplémentaire, surtout à l'ère de la transition énergétique. Il est regrettable que beaucoup l'oublie. On considère le pv comme la cerise sur le gâteau au lieu d'en faire une partie intégrante de la construction, à planifier dès la conception ».



ANOUK HILGER,
HEAD OF RENEWABLE ENERGIES CHEZ ENOVOS

« S'inscrivant dans le cadre européen qui vise la neutralité carbone d'ici 2050, le Luxembourg s'est fixé de couvrir 25% de sa consommation avec des énergies renouvelables locales d'ici 2030. Ceci alors qu'à l'heure actuelle, la majorité de l'électricité que nous consommons est importée et que 15,6% de l'énergie que nous produisons vient de sources renouvelables (principalement vent et soleil). Le ministère de l'Énergie pousse le photovoltaïque. Il a ouvert ses aides aux installations de plus de 200 kW. La progression est là puisque de nombreuses installations ont été créées,

et en même temps l'ambition est grande. Au niveau pv, en plus des panneaux en toiture, d'autres possibilités se développent : les ombrières de parking et les installations au sol, par ex. La surface étant précieuse, nous cherchons à la valoriser en combinant production d'énergie, biodiversité et usage agricole. Comparées aux grandes centrales électriques traditionnelles, les installations d'enr sont plus proches de la consommation ce qui permet une production plus respectueuse de l'environnement et une utilisation locale plus efficace ».



FRÉDÉRIC CLAUSS,
COO DE SOLAXESS

« Les gouvernements commencent à légiférer sur les « nearly zero energy buildings ». Il faut donc se préparer à utiliser au maximum les énergies renouvelables. La question de mettre à profit toutes les surfaces possibles pour y poser des panneaux photovoltaïques ne devrait plus se poser, surtout sur des bâtiments en construction. Et mieux vaut exploiter les millions de m² de façades dont nous disposons que de construire des mégastructures au milieu de nos champs et forêts. En Suisse, pour la 1^{re} fois, une subvention a été mise en place pour encourager la

mise en œuvre de pv en façade, tout en réduisant la subvention unique afin de favoriser une meilleure exploitation des surfaces. Dans certains cantons, un référendum est en cours pour autoriser la création d'une commission qui aura pour objectifs de déterminer les surfaces éligibles et si le propriétaire n'y installe pas de panneaux endéans un certain délai, il paiera une taxe. Nous dépendons beaucoup des législations pour tendre vers une énergie moins carbonée, mais cela devrait être un réflexe de penser au pv à une époque où l'on parle beaucoup d'écologie ».



FABRICE TESTA,
COFONDATEUR ET CFO DE MAANA ELECTRIC

« Il y a de belles perspectives pour la technologie de Maana Electric à travers le monde avec différents projets de parcs solaires dans des zones désertiques – par ex., Abu Dhabi prévoit d'installer 200 GW d'ici 2030 et l'Inde 250 GW. Mais il y a aussi des opportunités ici : nous étudions la possibilité d'utiliser du sable recyclé pour la production de panneaux solaires sur site, ce qui permettrait de développer une filière d'économie circulaire en Europe, ce qui cadre avec le green deal. Nous avons collaboré au projet Interreg PV Follows Function, où nous avons essayé de démontrer avec différentes installations pilotes chez Neobuild la

possibilité d'intégrer du photovoltaïque dans l'architecture existante. C'est une réflexion à mener avec les architectes et les entreprises qui travaillent sur des logiciels d'optimisation du rendement énergétique. Ce programme regroupait aussi des projets d'agri-PV avec des panneaux bifaciaux verticaux. On peut encore imaginer l'intégration de panneaux sur des pistes cyclables... Grâce à ces innovations, plus de solaire pourra être déployé dans les prochaines années. C'est une chance que les acteurs financiers et politiques doivent saisir en proposant de nouvelles solutions pour accompagner les entrepreneurs ».